Image not found or type unknown

Cdd fonction publique hospitaliere et congé maternité

Par **charlene rambaud**, le **12/01/2017** à **17:26**

Bonjour,
Je suis en cdd dans la fonction publique hospitaliere depuis avril 2011 mon contrat a fini le 31 septembre 2016 or j'etais en arret pour ma grossesse et apres j'ai ete en congé maternité je souhaite ne pas reprendre a la fin de celui ci
j'aimerai savoir si j'ai le droit de ne pas vouloir que mon contrat sois renouveller et savoir si je peux pretendre aux chomage

Par **P.M.**, le **12/01/2017** à **19:02**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...
Il faudrait déjà savoir si l'employeur vous a proposé un renouvellement ou un nouveau CDD...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés